



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82530>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-82530**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de travaux relatifs à l'opération de travaux de restructuration du bâtiment B5 du palais de justice de l'île de paris situé sur l'île de la cité et d'une partie du bâtiment B6

Description : Marché de travaux passé selon une procédure avec négociation en application des articles L2124-3, R2124-3 et R2161-12 à R2161-20, et R.2162-1 et suivants du code de la commande publique. La présente consultation concerne : Lot 2 : Lot Installations de Chantier Lot 3 : Lot Echafaudages et Parapluie Lot 4 : Lot TCE (macro-lot) Lot 5 : Lot Charpente-couverture (emprise rouge) Lot 6 : Lot Charpente- couverture (emprise bleue) Lot 7 : Maçonnerie-pierre de taille extérieure (emprise rouge) Lot 8 : Maçonnerie-pierre de taille extérieure-paysage (emprise bleue) Lot 9 : Maçonnerie-pierre de taille intérieure Lot 10 : Menuiseries MH extérieures - emprise rouge Lot 11 : Menuiseries MH extérieures - emprise bleue Lot 12 : Menuiserie MH intérieures Lot 13 : Ferronnerie et serrurerie extérieure Lot 14 : Ferronnerie et serrurerie intérieure - lustrerie - bronzerie d'art Lot 15 : Décors et Gypserie L'estimation du lot 4 concernant le macro-lot est de 40 M € HT. Pour rappel les lots 0 et 1 de l'opération ont été lancés antérieurement à la présente consultation.

Identifiant de la procédure : ac5f41b0-b34e-4da2-b749-90c68ae5352b

Identifiant interne : 24-049

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'une consultation passée selon une procédure avec négociation en application des articles L2124-3, R2124-3 et R2161-12 à R2161-20, et R. 2162-1 et suivants du code de la commande publique Il s'agit d'un marché à prix mixtes (part à prix global et forfaitaire et part à prix unitaires). Le marché est décomposé en tranches pour les lots 4 et 11: une tranche ferme et une tranche optionnelle Une visite de site a caractère facultatif est organisée dans le cadre de la phase candidature. Une visite à caractère obligatoire est organisée dans le cadre de la phase offre sous peine de rejet de l'offre pour non-conformité. Les modalités relatives à la visite de site sont indiquées à l'article 20 du présent RC L'exécution du marché intègre une clause obligatoire d'insertion des publics concernés en application de l'article L.2112.2 du code de la commande publique, pour tous les lots de la présente consultation. A l'issue de la phase candidature, le nombre minimal de candidats retenus est de 4 et le nombre maximal de candidats retenus est de 4. L'analyse de la candidature sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet et sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats selon l'article 5 du RC. Le marché peut être attribué à un candidat unique ou à un groupement. En cas de groupement, le groupement attributaire pourra être solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution du marché à l'issue de la procédure. La forme du groupement retenue par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer de la bonne exécution du marché tient compte de la prévention de la défaillance d'un membre du groupement. Il est interdit au candidat de présenter plusieurs offres pour le même lot en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et /ou de membre d'un ou plusieurs groupements. Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont les suivants : Ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 2 : Lot Installations de Chantier

Description : Lot 2 : Lot Installations de Chantier Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet

du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2. Capacités professionnelles et techniques

1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 3 : Echafaudages et parapluies

Description : Lot 3 : Echafaudages et parapluies Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque

membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques: Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement

1. Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse

2. Capacités professionnelles et techniques

1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années.

2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné

Lot 4 : 15 références demandées

Autres lots : 6 références demandées

Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte.

Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 4 : TCE (macro-lot)

Description : Lot 4 : TCE (macro-lot) Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC L'estimation du lot 4 concernant le macro-lot est de 40 M € HT.

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot est découpé en tranches Une tranche ferme qui comprend un ensemble de travaux présentés dans la note de présentation de l'opération Une tranche optionnelle qui comprend des travaux de reprises structurelles et de gros œuvre Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 40,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée,caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de

qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 5 : Charpente-couverture (emprise rouge)

Description : Lot 5 : Charpente-couverture (emprise rouge) Ce lot ne permet pas la sous-traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques : Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du

projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 6 : Charpente-couverture (emprise bleue)

Description : Lot 6 : Charpente-couverture (emprise bleue) Ce lot ne permet pas la sous-traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une

intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques). Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 7 : Maçonnerie - pierre de taille extérieure (emprise rouge)

Description : Lot 7 : Maçonnerie - pierre de taille extérieure (emprise rouge) Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées

au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 8 : Maçonnerie - pierre de taille extérieure - paysage (emprise bleue)

Description : Lot 8 : Maçonnerie - pierre de taille extérieure - paysage (emprise bleue) Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2)

et à reporter dans le cadre de réponse 2. Capacités professionnelles et techniques

1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 9 : Maçonnerie - pierre de taille intérieure

Description : Lot 9 : Maçonnerie - pierre de taille intérieure Ce lot ne permet pas la sous-traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter

candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée,caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Lot 10 : Menuiseries MH extérieures (emprise rouge)

Description : Lot 10 : Menuiseries MH extérieures (emprise rouge) Ce lot ne permet pas la sous-traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques: Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement

1. Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse

2. Capacités professionnelles et techniques

1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné

Lot 4 : 15 références demandées
Autres lots : 6 références demandées

Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la

publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lot 11 : Menuiseries MH extérieures (emprise bleue)

Description : Lot 11 : Menuiseries MH extérieures (emprise bleue) Ce lot ne permet pas la sous-traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot est découpé en tranches Une tranche ferme qui comprend un ensemble de travaux présentés dans l'annexe 1 au RC -note de présentation de l'opération Une tranche optionnelle qui comprend des travaux de restauration pour une dizaine de menuiseries Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules

les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Lot 12 : Menuiseries MH intérieures

Description : Lot 12 : Menuiseries MH intérieures Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6

références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Lot 13 : Ferronnerie et serrurerie extérieure

Description : Lot 13 : Ferronnerie et serrurerie extérieure Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande

publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement

sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Lot 14 : Ferronnerie et serrurerie intérieure-lustrerie-bronzerie d'art

Description : Lot 14 : Ferronnerie et serrurerie intérieure-lustrerie-bronzerie d'art Ce lot ne permet pas la sous traitance pour certaines prestations identifiées Cf article 2.8 du RC

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques 1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le

cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronym=d3f](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronym=d3f)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Lot 15 : Décors et gypserie

Description : Lot 15 : Décors et gypserie

Identifiant interne : 24-049

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Le présent lot n'est pas découpé en tranche. Les variantes libres sont autorisées Les variantes imposées seront définies ultérieurement

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10 Les capacités financières, professionnelles, techniques:Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du présent règlement de consultation pour chaque candidat ou membre du groupement 1.Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse 2.Capacités professionnelles et techniques

1-Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 2-Références : Pour le lot 4 : Un dossier de 15 références pour le candidat unique ou le groupement (seules les 15 premières références seront examinées par ordre de présentation). Pour les autres lots : Un dossier de 6 références pour le candidat unique ou le groupement. Le candidat veillera à ce que chaque membre du groupement ait eu à sa charge, sur au moins une référence présentée, des travaux semblables à celles qui lui sont confiées dans le cadre de la présente opération Ces références de travaux devront être exécutées au cours des 5 dernières années et démontrer la capacité du candidat à réaliser pour le lot concerné : un projet de restructuration de même nature (bâtiment de type ERP) et d'ampleur similaire (spécifiquement pour le lot 4 d'une surface de plancher de plus de 10 000 m²) ; un projet de construction dans un environnement contraint (site occupé, environnement urbain dense) ; spécifiquement pour le lot 4 un projet de construction dans un environnement sensible (problématique de sureté prégnante : type palais de justice, établissement pénitentiaire, bâtiment militaire, commissariat, aéroport) ; une intervention dans un monument à fort enjeu patrimonial (bâtiment classé ou inscrit au titre des monuments historiques. Le candidat devra démontrer disposer des compétences Cf art 4 du RC. Le candidat unique ou l'ensemble du groupement présentera des références pertinentes au regard des compétences identifiées pour le lot concerné Lot 4 : 15 références demandées Autres lots : 6 références demandées Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au présent RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation, le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H. T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée, caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature et volumétrie des travaux, ...) ; si plus de références sont présentées, seules les premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. Qualifications particulières ou équivalentes : des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres états membres, les qualifications sont décrites à l'article 4 du RC L'analyse sera effectuée en deux temps, sous réserve de la fourniture d'un dossier de candidature complet : Recevabilité et Sélection des candidats parmi les candidats recevables - critères objectifs de limitation du nombre de candidats. Cf art 5 du RC

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 4

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2586813&orgAcronyme=d3f

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 12/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

Numéro d'enregistrement : 18009225600023

Adresse postale : Equipe 6 67 avenue de Fontainebleau

Ville : Le kremlin bicetre

Code postal : 94270

Pays : France

Adresse électronique : Nadine.ROUSSIERE@apij-justice.fr

Téléphone : 0188288863

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 56cbe8ef-08a7-495a-a124-8b4a7ff053b3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 12/07/2024 à 14:52

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024